

PARLER RIVE GAUCHE, PARLER RIVE DROITE OU LES REPRESENTATIONS DE L'ESPACE URBAIN A ROUEN⁴⁹

« Rive droite il y a, il y a un mélange quand même entre, entre une certaine bourgeoisie et une pauvreté, une pauvreté, une simplicité de langage moins marquée que rive gauche. »⁵⁰

UNE VILLE EST LIEU DE PAROLE ET ESPACE SOCIAL

La mise en mots d'une altérité

Rouen est une ville ancienne, à l'histoire prestigieuse dont les traces subsistent tant dans les consciences que dans les réalités urbaines. Mais il est de même admis - et parfois regretté - que persiste et perdure, dans les faits et politiques d'aménagement de la Ville, une opposition rive droite / rive gauche comme « *trait dominant de la physionomie urbaine rouennaise* »⁵¹. Partant du constat de cette fracture autant géographique et économique que sociale et politique, il importe d'interroger le langage, et spécifiquement le sens commun : l'accent dit « de Rouen » est ordinairement dit être de Darnétal⁵² - commune de la rive droite - mais est en discours repoussé globalement sur la rive gauche. Comment l'espace social rouennais (qui s'étend bien sûr au-delà des strictes divisions communales à l'ensemble des lieux de l'agglomération) se construit-il peu ou prou sur une part non négligeable de l'activité sociale : **la mise en mots de la ville et de ses contradictions ?** Il s'agit là de faire état de la complexité de la **territorialisation**, c'est à dire de la façon dont les habitants de Rouen, et plus largement ceux qui sont amenés à partager ce même espace urbain, **s'approprient et hiérarchisent les lieux en fonction des façons de parler** (réelles ou stéréotypées) **attribuées à autrui.**

L'état des lieux : de l'accent au parler urbain

Décrire précisément la situation linguistique de Rouen et de son agglomération n'est pas possible en l'état actuel des travaux de

⁴⁹ BULOT T., 1998, « Rive gauche, rive droite ou les représentations de l'espace urbain à Rouen », dans *Rouen : reconstruction, langages (Sociolinguistique normande : langues en ville)*, Études Normandes 1, Association Études Normandes, Mont Saint Aignan, 59-71.

⁵⁰ Ces propos sont extraits de l'enquête sur Rouen et ont été recueillis au premier semestre 1995.

⁵¹ Guermond Y., 1990, « Rouen, ville d'avenir », dans *Rouen*, Éditions Bonneton, Paris, 318 pages.

⁵² En fait cette localisation ne perdure pas. Darnétal n'est plus, au moins auprès des personnes que nous avons interrogées, le lieu de référence.

recherche : à notre connaissance⁵³ aucune recherche descriptive d'envergure n'a été tentée en ce sens. Tout au moins peut-on être assuré de la présence sur la même aire linguistique d'un continuum normando-picard : Patrice Brasseur⁵⁴ relève notamment la prononciation populaire de Rouen (arwan) et la décrit comme une action spécifique du /r/ sur le /à/ distinguant la Haute de la Basse Normandie. Le substrat dialectal⁵⁵ est certes présent et a servi à établir la liste des marqueurs potentiels (phonologiques) du rouennais, mais rien ne permet d'affirmer l'existence autonome du rouennais par rapport aux dialectes locaux en tant que forme linguistique spécifique et aisément repérable.

Cependant, sans qu'on puisse pour autant disposer d'une description d'un accent rouennais, les discours tenus le font exister et sont un élément incontournable de l'identité urbaine⁵⁶. En effet, toute ville est lieu de parole, de construction d'un espace énonciatif⁵⁷ assurément identitaire mais souvent stigmatisant ; cet accent est significatif des usages langagiers non standard (les rapports au continuum dialectal, aux langues de l'immigration, pour notre cas) de communautés socialement minorées. Que l'on pense, entre autres, aux quartiers du Polet à Dieppe et de La Mare Rouge au Havre... Objet de dérision dans l'expression d'une certaine réussite sociale ou de refoulement dans celle d'une ascension déçue, l'accent urbain local est ordinairement facteur de reconnaissance identitaire forte dans le rapport aux autres villes.

Il reste que la situation sociolinguistique est évidemment plus complexe que cette seule identification, elle est en tous les cas multiforme : le terme *accent* renvoie à une évaluation sociale somme toute très contraignante pour les locuteurs ; car l'accent, c'est l'autre. C'est pourquoi le terme *parler* est préférable non plus pour référer au seul jugement sur l'usage langagier d'autrui, mais pour tenter de l'intégrer à une réalité sociolinguistique plus près du réel : dessiner l'efficacité sociale du parler de l'autre en rapport avec le territoire est se définir en miroir⁵⁸.

Effectivement, il n'existe pas un seul parler urbain rouennais mais, nommé ainsi, un ensemble de stéréotypes sur la langue qui

⁵³ Bulot T., 1996, « Stigmatisation et vêtue urbaine à Rouen: mise en mots d'une urbanisation. » dans *Se Vêtir pour dire*, Coll. Bilans et Perspectives URA CNRS 1164, Université de Rouen, Mont Saint Aignan, 223-234.

⁵⁴ Brasseur P., 1982, « Limites dialectales en Haute-Normandie », dans *Études Normandes* 3, Études Normandes, Mont Saint Aignan, 11-24.

⁵⁵ On peut là se référer à l'article de Jean Baptiste Marcellesi et Gérard Lozay (Marcellesi J.B., Lozay G., 1983, « Les étudiants de l'Université de Haute-Normandie et le problème du dialecte : premiers résultats d'une enquête », dans *Cahiers des Annales de Normandie* 15, Université de Caen, Caen, 193-201.).

⁵⁶ Qu'il s'agisse des discours tenus par les Rouennais eux-mêmes (on parle alors d'auto désignation) ou par les habitants d'autres lieux (on parle alors d'hétéro désignation) proches.

⁵⁷ Baggioni D., 1994, « Les langues dans l'espace urbain à l'Île Maurice » dans *La ville Arts de Faire, Manières de Dire*, Coll. Langue et Praxis, Praxiling, Montpellier, 137-162.

⁵⁸ Marié, M., 1996, « les termes et les mots » dans *Sociologues en villes*, L'Harmattan, Paris, 31-44.

donne consistance à une réalité où la variation est la règle. Ce parler se décline formellement en variétés de français régional qui s'organisent sur les trois axes descriptifs de la réalité langagière de la région : la présence/ absence de traits linguistiques régionaux (normands), de traits linguistiques ethniques (africains, maghrébins...), l'urbanité des pratiques de langue (en termes de localisation d'un parler).

Les résultats d'une enquête⁵⁹ de terrain sur l'évaluation sociale de ce parler vont montrer comment sont hiérarchisés - pour un locuteur ordinaire de l'espace urbain rouennais - les attributs sociolinguistiques de l'autre citadin ; de celui que les déplacements et parcours amènent à rencontrer, voire à côtoyer, de celui que les trajectoires de vie relèguent dans un ailleurs ou au contraire rapprochent des propres représentations du réel. Ces mêmes résultats vont encore mettre en évidence la particularité de l'espace social à Rouen : des limites contradictoires, voire inattendues eu égard aux stéréotypes en vigueur, mais aussi des contours très flous et instables.

« Ma mère, elle habite à Rouen », une enquête pour faire dire

Cette enquête a connu deux temps distincts et complémentaires : une part qualitative privilégiant les interactions verbales et une part quantitative fondée sur des questionnaires écrits. Dans chacun de ces moments, le matériel sonore élaboré (des échantillons verbaux différenciés par la prononciation) a été soumis à jugement, à évaluation auprès de personnes choisies pour leur représentativité .

Ainsi pour le premier temps de l'enquête, ont été retenues systématiquement des personnes jeunes, non-dialectophones, francophones, et dont le niveau d'études était homogène (Terminale/ Baccalauréat +1 année universitaire) et par ailleurs résidents de Rouen Rive gauche ou de Rouen Rive droite, et natifs de l'une des deux rives.

L'idée organisant cet échantillonnage était de sélectionner - pour finalement comparer le parler rouennais avec un standard idéalisé mais perçu comme seul légitime d'emploi - des locuteurs théoriquement en relative sécurité formelle par rapport à la variété régionale de français (ils pensent bien parler cette forme) mais en

⁵⁹ Cette enquête a été menée en étroite collaboration avec Nicolas Tsekos et notamment pour les parts théorique et méthodologique. Elle est l'un des aspects de l'opération de recherche *Mise en mots des fractures urbaines* qui fait état des situations de quatre grandes villes européennes : Berlin (Sybille Grosse, Université de Potsdam), Venise (Gabrielle Gamberini, Université de Venise), Athènes (Nicolas Tsekos, Université de Rouen) et Rouen. Voir pour une présentation de la méthodologie globale de cette recherche Tsekos N., Bulot T, Grosse S., 1996, «L'évaluation en discours: la mise en mots des fractures urbaines » dans *Le questionnement social, Cahiers de Linguistique Sociale* 28/29, Université de Rouen/ IRED, Mont Saint Aignan, 301-307.

éventuelle insécurité statutaire dans la mesure où ils ne reconnaissent pas à cette variété un statut valorisant⁶⁰.

Ce premier moment est constitué de la totalité des entretiens recueillis à la suite d'écoute de bandes préenregistrées relevant d'un continuum linguistique large entre une *variété française extra-régionale* (i.e. autre que normande), une *variété française régionale non rouennaise*, une *variété française régionale rouennaise* (où se retrouvent les régionalismes ordinairement reconnus) et enfin une *variété française régionale rouennaise* reprenant les formes attribuées au *rouennais populaire*. Le but était de faire produire par ces locuteurs des qualificatifs (« normal », « choquant », « de Rouen ») sur les façons de parler qu'ils entendaient, de sorte que ces mêmes termes puissent être repris et évalués dans la part quantitative de l'enquête. Le texte⁶¹ enregistré (qui était à ce moment d'actualité) rassemble des indicateurs potentiels du rouennais destinés à compléter voire confirmer la liste des indicateurs déjà connus comme, entre autres, l'amuissement de phonèmes finaux, le passage du /e/ au /a/, que l'on retrouve en dialecte normando-picard et *a fortiori* en cauchois.

Le second moment - l'enquête par questionnaire écrit - a été effectuée auprès de 84 personnes dont l'échantillonnage est globalement resté le même, à ceci près qu'ont été retenus des locuteurs non seulement de Rouen et de son agglomération mais encore des villes normandes alentour. Le questionnaire soumis proposait de hiérarchiser les échantillons verbaux - pré-enregistrés sur bandes - sur des échelles évaluatives portant non seulement sur la reconnaissance ou non d'un accent, sur sa caractérisation, sa localisation, mais aussi sur des caractéristiques notamment socio-professionnelles et socio-affectives. Les bandes évaluées étaient au nombre de cinq qui reprenaient, sur les axes descriptifs précédemment évoqués, des prononciations régionales d'un même matériel francophone : un *français immigration africaine*, un *français immigration maghrébine*, un *français rouennais courant*, un *français rouennais normé* et un *français rouennais caractéristique*. Il serait trop long de présenter le protocole de recueil dans sa totalité mais notons par exemple que la prononciation de *Ma mère, elle habite à Rouen* par les cinq voix témoins, rendait compte à partir de la suite phonique attestée

⁶⁰ Voir à ce sujet le modèle proposé par Louis-Jean Calvet pour expliquer le fonctionnement du couple sécurité/ insécurité linguistique : Calvet L. J., 1996, « Les 'Edwiniens' et leur langue : sentiments et attitudes linguistiques dans une communauté créolophone blanche de Louisiane », dans *Revue Québécoise de Linguistique Théorique et Appliquée*, Presses Universitaires de Trois-Rivières, Trois Rivières, 9-50.

⁶¹ Les parties reproduites en gras indiquent les endroits où l'on suppose que va se réaliser une variation dans la prononciation :

« **Agnès** Malandain et ses **camarades de Rouen** se sont rendus **hier soir** à l'établissement pénitentiaire. La **sécurité** les a reçus dans le bureau des **gardes** qui se sont présentés l'un après l'autre. **Agnès** a assuré au **syndicat** des gardiens tout son **appui**. **Quelle que** soit la décision de la ville **de Rouen** concernant le licenciement d'une partie du personnel, la prison survivra à la crise. »

comme régionale /alabitarwan/ de l'ensemble des variétés de français régional par l'occurrence des traits spécifiques à chacune d'elle.

LES TERRITOIRES INATTENDUS

Dénomination et localisation du parler rouennais : une banlieue paradoxale

Se fondant sur divers niveaux d'observations et de discours, le sens commun attribue, sans nécessairement être dans l'erreur, à l'une et l'autre des deux rives de la ville des marqueurs identitaires forts : rive droite seraient les bourgeois, les nantis, les riches, la sécurité et le confort ; rive gauche, les ouvriers, l'insécurité, les usines, la mauvaise banlieue ; c'est relever un stéréotype aux origines multiples qui emprunte tant à l'imaginaire collectif qu'à l'histoire ou l'idéologie. Il est vrai que revendiquer son appartenance, son adresse est à forte inscription symbolique : se dire d'une rive ou d'une autre est assumer ou rejeter la position occupée dans la société urbaine⁶².

Sans être nécessairement rouennais « pure souche », l'on apprend très vite, pour peu que l'on soit résident quelque temps, qu'il existe un parler « rive gauche » ; effectivement, le premier temps de l'enquête a montré que les locuteurs rouennais (reprenant la répartition commune en deux rives opposées de leur ville) ont dit reconnaître un parler spécifique à Rouen pour deux des quatre variétés entendues (la *variété régionale rouennaise* et la *variété régionale rouennaise populaire*). Sans trop d'hésitation, ils les ont hiérarchisées et placées sur des lieux géographiques représentés sur un même axe : celui relevant d'un espace plus social que strictement topographique.

Ce qui est significatif est d'abord le rejet - on le verra paradoxal - du centre de la ville : les deux variétés sont dites appartenir à la banlieue rouennaise par des locuteurs également répartis sur les deux rives ; mais à ce moment encore, elles connaissent un traitement différent : l'une la *variété française régionale rouennaise* (Figure 1) est peu stigmatisée socialement alors que la seconde la *variété française régionale rouennaise populaire* (Figure 2), aux traits plus saillants, l'est beaucoup plus. En effet, chacun des entretiens a été mené de manière à aborder des « axes de discussion » ; ainsi sur une même bande soumise à l'écoute de l'enquêté qui l'apprécie alors, l'enquêteur pose des questions de fait très diverses relevant de l'évaluation de l'accent entendu bien sûr, mais aussi concernant

⁶² Pinçon M., Pinçon-Charlot M., 1996, « L'espace urbain comme expression symbolique de l'espace social » dans *Sociologues en villes*, L'Harmattan, Paris, 155-160.

les lieu d'habitation, niveau d'études, statut professionnel..., attribuables à la variété entendue.

Il est clair par exemple que si l'on compare les statuts sociaux, l'avantage vient à la variété la moins stigmatisée : pour elle, les itérations de « camionneur », « ouvrier », « syndicaliste », pour l'autre celles - certes non exclusives mais spécifiques - de « chômeur », et de « zonard ».

La *variété régionale rouennaise* est perçue comme standard régional par les personnes enquêtées, mais est nommément placée Rouen Rive gauche, voire Rouen banlieue et/ou sur des communes de la rive droite mais proche de Rouen. Les axes de catégorisation (schématisés par chacun des termes du graphique « en étoile ») se hiérarchisent en effet de cette façon : *Rouen Rive Gauche*, puis *Rouen banlieue* puis *Rouen Communes Rive Droite* ; *Rouen Rive Droite* et *Rouen* sont faiblement représentés et marquent l'idée d'un usage minoritaire de cette variété. Cet espace n'est surtout pas celui du Centre, situé Rive droite, lieu privilégié de la Norme. L'accent de Rouen n'y aurait pas ou peu cours sous une forme stigmatisée même atténuée.

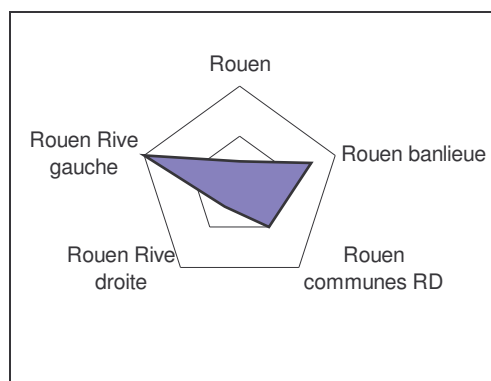


Figure 1 : Variété faiblement stigmatisée

La *variété régionale rouennaise populaire* est en décalage significatif par rapport à l'évaluation précédente : les axes de catégorisation sont en moindre nombre, et disparaissent ceux relatifs à la Rive Droite où à la dénomination générique (*Rouen*) ; l'axe saillant et particularisant est *Rouen quartier* qui désigne exclusivement le quartier Rouen-Les Sapins³. C'est le quartier difficile, c'est là où est sis l'accent rouennais décrié ; la banlieue (ou pour le moins le parler stigmatisé qui lui est attribué) est dans la ville : le quartier Rouen-Les Sapins a l'accent rive gauche et est entièrement, d'un point de vue géographique, sur la rive droite.

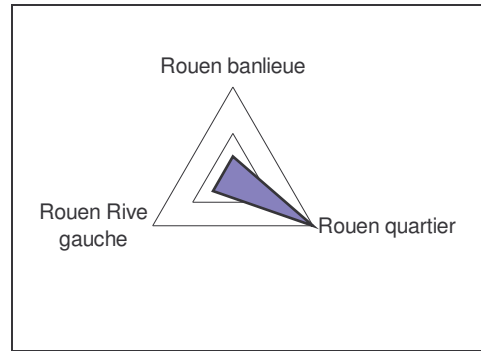


Figure 2 (Variété très stigmatisée)

La réduction du nombre d'axes de catégorisation (*Rouen, Rouen Rive Gauche, etc.*) montre par ailleurs que la dénomination *parler banlieue* n'est pas stigmatisante en elle-même à Rouen. Ce que visualisent les schémas précédents, c'est la réduction du territoire attribué à une variété linguistique et partant à ses locuteurs ; réduction que l'on peut poser en tant que processus de stigmatisation : la fermeture de l'espace urbain tel qu'il est perçu et mis en mots par ses usagers relève pour cette part du discours épilinguistique, du jugement porté sur la langue de l'autre. En effet, à l'écoute d'un même énoncé réalisé différemment, les locuteurs de la ville ont disposé et finalement **normalisé l'espace urbain en fonction de leur représentation normative du parler d'autrui.**

Sociolinguistique des lieux de ville

L'enquête par questionnaire a permis d'affiner ces premières conclusions. Les locuteurs interrogés alors ont eu à situer les bandes entendues par rapport aux lieux nommés dans la temps initial de la recherche. Les cinq bandes évaluées à ce moment ont rendu visible un territoire urbain plein de contrastes et surtout fortement hiérarchisé⁶³.

Ainsi à la proposition La personne entendue a un accent de Rouen/ d'ailleurs, les français rouennais normé et français rouennais courant apparaissent clairement comme des variétés de Rouen ; la forme français rouennais caractéristique étant la plus rouennaise de toutes et la forme français immigration africaine complètement rejetée. Le français immigration maghrébine reste dans le flou : ni vraiment de Rouen ni vraiment d'ailleurs. On peut s'attendre à retrouver à l'identique cette organisation pour les lieux nommés ; c'est évidemment moins simple : le parler rouennais en tant que forme stigmatisée de français régional reste en retrait par rapport aux variétés plus ou moins normées (que sont de fait le

⁶³ Pour les Figures 3 et 4, les chiffres indiqués à chaque angle sont à lire de la façon suivante : « 0 » signifie que les variétés sont localisées sans préférence, et respectivement de « 1 » à « 3 » de plus en plus vers la rive droite ou le centre ville, et de « -1 » à « -3 » de plus en plus vers la rive gauche ou la banlieue de Rouen. Pour les Figures 5 et 6, cet axes d'évaluation se construit d'une réponse très négative « -3 » à une réponse très positive « 3 ».

français rouennais normé et le français rouennais courant) mais ne constitue qu'un élément du parler urbain lui-même, en tant qu'ensemble de façons de parler reconnues, entendues dans la ville par ceux qui s'y meuvent et y résident.

L'opposition rive gauche *vs* rive droite (Figure 3) prend quant à elle une allure surprenante et instructive. Les formes *français immigration africaine* et *français immigration maghrébine* sont très précisément situées rive gauche, et en miroir les formes *français rouennais normé* et *français rouennais courant*, rive droite. Le *français rouennais caractéristique*, peu présent dans la partie droite de la ville, est fortement attesté dans la partie gauche et, de fait, figure la part centralisée (par rapport à la schématisation mais aussi aux représentations qu'en ont les locuteurs enquêtés) des usages langagiers évalués. La forme reconnaissable du parler rouennais est présente dans une ville dès lors plus globale que divisée. Dans le même sens, la forte saillance en « 0 » montre l'impossibilité pour une majorité des personnes interrogées de saisir une spécificité oppositionnelle valable. L'accent est certes de Rouen mais sans distinction de rives.

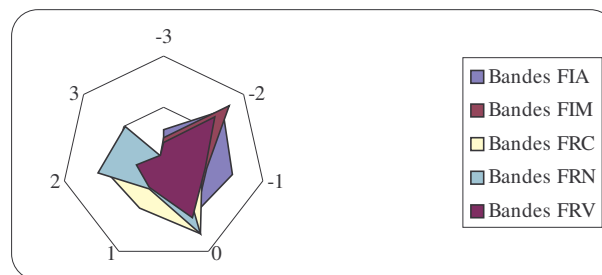


Figure 3 (Rive gauche /Rive droite)

Le rapport de place entre variétés est fort instructif dès lors qu'on s'attache à une autre opposition : le centre ville et la banlieue (Figure 4). D'une part se retrouve un classement situant, respectivement les variétés de la plus centrée à la moins centrée : le *français rouennais normé* / le *français rouennais courant* et le *français rouennais caractéristique*. Mais simultanément le *français rouennais caractéristique* va se rencontrer en banlieue dans une série du type le *français immigration maghrébine* / le *français rouennais caractéristique* et le *français immigration africaine*. Les formes issues des parlers de l'immigration sont repoussées sur un ailleurs, la banlieue. Les plus normées sont quasi exclusivement du centre, et ce qui fait conscience linguistique d'une identité urbaine se répartit également sur les deux entités : le *français rouennais caractéristique* se rencontre partout.

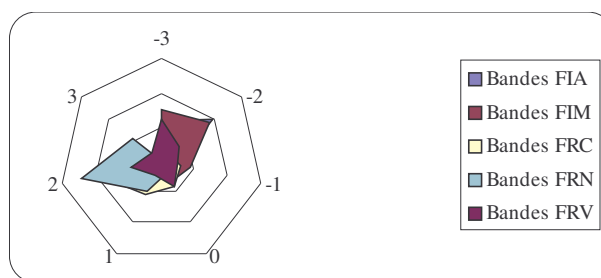


Figure 4 (Centre ville/ Banlieue)

Pour terminer il convient de comparer, à cet ensemble de résultats, les espaces linguistiques attribués à deux lieux quasi emblématiques de la situation sinon typiquement urbaine du moins sociolinguistique de Rouen : Le quartier des Sapins (Figure 5) et celui de Rouen-Saint Sever (Figure 6).

En tant que lieu de ville, le Quartier des Sapins est remarquable : d'abord lors de l'enquête qualitative, il a été nommé comme celui de la stigmatisation extrême ; par ailleurs, selon ces mêmes données, l'accent de Rouen y avait cours sans plus de détails cependant. Il faut constater, au-delà de la présence du *français immigration maghrébine* et du *français immigration africaine*, la présence du *français rouennais caractéristique* (ce qu'avait déjà montré la pré-enquête) mais surtout une absence, ce que l'on n'y parle surtout pas : les variétés les plus normées de français régional (le *français rouennais normé* et le *français rouennais courant*) qui n'ont connu de pareilles saillances pour aucun des autres lieux envisagés.

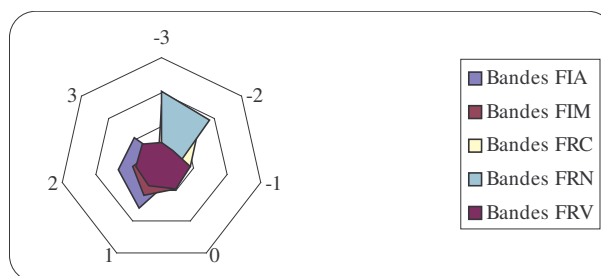


Figure 5 (Le Quartier Rouen Les Sapins)

Dans le quartier Saint-Sever, les variétés *français rouennais courant* et *français rouennais caractéristique* sont présentes dans de fortes proportions et marquent la spécificité du lieu. Les autres façons de parler ne connaissent pas de franches oppositions entre elles. Tout au plus retrouve-t-on ensemble les formes *français immigration africaine* et *français immigration maghrébine* mais ni l'une ni l'autre ne marquent spécifiquement le lieu, qui semble, dans les représentations des personnes interrogées, être celui de tous les usages (le *français rouennais normé* y coexiste avec les autres variétés), d'un lieu de passage, d'un espace de transfert entre le centre rive droite et l'agglomération banlieue de la rive gauche.

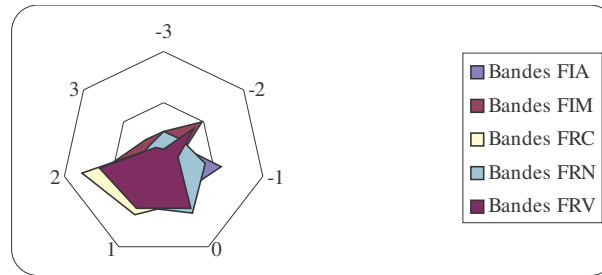


Figure 6 (Le quartier Rouen Saint Sever)

D'UNE RIVE A L'AUTRE

Le sentiment normatif

Le parler rouennais existe dans les représentations des locuteurs interrogés et participe de fait au processus d'identification. Cependant, ce sentiment relève d'une construction complexe : l'évaluation globale des pratiques langagières à Rouen diffère selon qu'on y habite ou non (et cela semble ordinaire), mais encore suivant que l'on réside sur la rive gauche ou droite de la ville ou de l'agglomération. L'on doit noter que globalement ce sont près du quart des personnes sollicitées qui ne se sont pas prononcées (en choisissant de ne pas prendre parti sur la question « *A Rouen on parle bien/mal ?* »). Ce trait fait également sens dans la mesure où il est une indication d'appartenance communautaire.

En effet, une large majorité des habitants de Rouen estime que l'on y parle plutôt bien ; l'on constate cependant que ce sont les habitants de Rouen Rive gauche qui sont le plus attachés à dire que l'on parle bien dans leur ville. Issus d'une partie de l'espace linguistique stigmatisé, ces locuteurs revendiquent d'autant plus la « normalité » linguistique de la communauté à laquelle ils se veulent appartenir. Tous prennent parti, tous émettent une opinion sur leur ville. Ce n'est pas le cas pour la suite de l'échantillon. Lorsque l'on compare les évaluations produites par les habitants de l'agglomération, le jugement positif reste très largement majoritaire, en revanche les habitants de la partie gauche ont des jugements plus extrêmes : l'avis très positif sur les pratiques langagières associées à Rouen est seul apparu provenant d'habitants de la rive gauche ; c'est dans cette même partie de l'échantillon que sont portés les jugements les plus négatifs ; la tendance à s'abstenir d'émettre une opinion tranchée sur le sujet est également plus importante. Il semble que plus on se sent extérieur voire étranger à la ville moins on ressent la nécessité de se positionner par rapport à la communauté visée. C'est pour le moins ce que montre la dernière partie des réponses : les habitants de Haute-Normandie (entendons celles des personnes interrogées qui ne sont ni de Rouen, ni de l'agglomération rouennaise) sont près d'un sur deux à adopter ce type de positionnement. L'une des particularités de ce groupe relève

d'une autre opposition plus traditionnelle : les ruraux ne portent aucun jugement négatif sur le parler de la ville, symbole de la norme linguistique, eu égard à la minoration des dialectes et patois, quand les citadins se répartissent également entre les deux attitudes.

Quel français parle-t-on à Rouen ?

La partie qualitative de l'enquête a fait apparaître des dénominations très contrastées en réponse à cette question : il s'est agit d'un « français normal », d'une « sorte d'argot », d'un « français régional », d'une « sorte de patois » ou encore d'un « français spécial ». Hiérarchisées par les personnes interrogées par questionnaire, ces catégorisations, rapprochées de l'évaluation globale des pratiques, rendent compte de la représentation du parler urbain rouennais et partant de l'espace citadin.

En effet, si les habitants de Rouen Rive droite estiment majoritairement que l'on parle bien dans leur ville, ce sont les mêmes qui pensent pareillement au « français régional » à côté du « français normal » pour caractériser la pratique dominante ; ceux de Rouen Rive gauche restent dans ce même profil à une différence près : le « français normal » est la réponse nécessaire quand il n'est plus possible de parler de « français régional ». L'opposition rive à rive est plus forte dès que l'on considère l'agglomération rouennaise. En effet, les locuteurs résidant dans la partie gauche de l'agglomération se prononcent majoritairement pour une ville figurant la norme : le « français normal ». En revanche, ceux de la partie droite répondent massivement qu'on y parle un « français régional » : ils n'ont pas les mêmes attentes sociales ni même l'égale nécessité de s'identifier à la communauté urbaine. Hors de celle-ci, les habitants des autres villes y voient la même variété de français quand les ruraux y relèvent encore un « français normal ». Au bilan, il semble que les résidents de la rive gauche, à l'instar de ceux de zone non-urbaine, sont en relative insécurité formelle par rapport à la langue légitime, par rapport au français qu'ils parlent cependant.

Bien sûr, on peut encore affiner tous ces résultats, qui sont fondamentalement des tendances ; il reste que se dessine un antagonisme fort entre deux discours : l'un énonce ce que doit être une ville, un lieu de référence où parler avec un accent « fait campagne », ou rime avec échec ; l'autre énonce ce qu'est une ville, un lieu enraciné dans son histoire, sa géographie, ses usages linguistiques, où le contact avec l'autre fait partie du patrimoine.

ELEMENTS DE CONCLUSION : LE TERRITOIRE SOCIAL

La situation sociolinguistique de Rouen et de son agglomération eu égard à ses parlers reste complexe : mis en situation d'évaluation, les locuteurs assument un discours qui reconnaît le

statut minoré de son/ses parler(s) face au français (ce qui était prévisible par rapport au processus connu de minoration des parlers d'oïl face à la langue nationale). Par ailleurs, ils les hiérarchisent sur un axe notamment spatial en rupture avec la localisation ordinaire et dominante du parler rouennais sur la rive gauche de la ville ; ils stigmatisent un parler qui n'est pas fondamentalement celui d'une banlieue, mais celui du quartier des Sapins, d'une zone urbaine cristallisant les stéréotypes diffamatoires. Pourtant, au-delà de l'opposition Rouen Rive Gauche/ Rouen Rive Droite, se profile un lieu de ville où les antagonismes semblent se fondre : les représentations liées au quartier Rouen Saint-Sever semblent être une réponse à la capacité d'une cité à recomposer l'usage différencié de son espace.

Le parler de Rouen est dans tous les cas de figure un élément identitaire fort : tant pour se reconnaître ou être reconnu comme membre de la communauté que pour exprimer sa différence par rapport aux autres sites urbains normands. Il est en cela un élément vigoureux de l'appropriation du territoire. Mais il reste l'expression d'un malaise : dire que les représentations sont certes souvent en décalage avec le réel est presque commun en sociolinguistique, mais à Rouen elles sont de plus en incohérence avec les attitudes (c'est à dire le positionnement affectif des locuteurs) et les comportements.

En effet, le parler de Rouen est reconnu comme part incontournable de l'identité mais la relation ambiguë entre l'identification à un lieu -car il faut être de quelque part⁶⁴- et la mise à distance d'autrui, quand est exprimée la part linguistique de son statut, rend compte de la difficulté à concevoir une appartenance valorisante à la communauté urbaine et peut-être - sans sombrer dans la caricature - de faire valoir un légitime héritage linguistique régional. Comme tout lieu - même symbolique - le parler de Rouen est l'enjeu complexe d'une distinction sociale qui dépasse bien vite les seules divisions spatiales. Il est territoire social.

⁶⁴ A ce sujet, il convient de se référer à Di Meo, G., 1996, *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan, Paris, 203 pages.